

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche 27 juin

Messess basses (exc. celle du curé)

De saint Jean-Baptiste, double de 1e cl., privilégiée; comme le 24; mém. du V dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim.

Ou messes basses du V dim., semi-double; mém. de l'Oct. de saint Jean-Baptiste; préf. de la Trinité.

Messe solennelle

De saint Jean-Baptiste, double de 1e cl., privilégiée; comme le 24; mém. du V dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint Léon et du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 4 juillet

Dans les églises dédiées à saint Pierre seul ou à saint Paul seul, on fait la solennité commune aux deux, comme dans les autres églises.

La solennité des titulaires qui tombent cette année du 7 au 12 juin a lieu le 13, avec remise de celle du sacré Coeur de Jésus au 20.

La solennité des titulaires qui tombent du 21 au 26 juin a lieu le 20. Celle des titulaires qui tombent du 28 juin au 6 juillet (exc. S. J.-Bte et les Ss. Apôtres), aura lieu le 11 juillet, et, si l'église est consacrée, on pourra ajouter à la 1e oraison, celle de la Dédicace; les messes basses (exc. celle du curé) pourront être de la Dédicace dans une église consacrée.

Comme la solennité de saint Jean-Baptiste et des Ss. Pierre et Paul, est privilégiée, on ne peut, les 27 juin et 4 juillet, faire la solennité d'aucun titulaire qui, dans ce cas, doit être remise.

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 29 juin, saint Pierre (Montréal) et saint Paul (Montréal et ile aux Noix).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 29 juin, saint Pierre (Sorel) et saint Paul (Abbotsford).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 29 juin, saint Pierre (la Patrie) et saint Paul (Scotstown).

qui ont prêché cette série et les curés ou recteurs d'églises ou supérieurs qui les ont fait prêcher, privilège de l'autel grégorien pour l'âme pour laquelle ils célébreront le dernier dimanche du mois; 50 pour les personnes qui s'efforcent de propager ce saint exercice, ou de le faire mieux célébrer, 500 jours pour chaque oeuvre faite dans ce but, et indulgence plénière à chacune de leurs communions, pendant le mois de juin (8 août 1906, 26 janvier 1908).